

21 mars 2011

## Communiqué de presse

### Les éditeurs éco-compatible s'engagent !

Afin d'indiquer aux lecteurs que leur production éditoriale respecte une série de critères environnementaux, les éditeurs éco-compatible s'engagent par une charte.

Il n'existe en effet à ce jour aucun label « bio » ou « éco » concernant l'édition papier des livres ou des revues. Se retrouvent donc côte à côte en librairie, sans aucun signe distinctif, des livres pourtant très différents : certains ont été imprimés à plusieurs milliers de kilomètres sur des papiers issus de la destruction de forêts primaires ; d'autres, au contraire, ont fait l'objet à toutes les étapes de leur vie d'une grande attention portée à leur impact sur l'environnement.

En tant que membres du collectif des éditeurs éco-compatible, nous nous engageons :

1. à imprimer au moins 80 % de notre production éditoriale sur des papiers recyclés, ou certifiés issus de forêts gérées durablement ;
2. à imprimer au moins 80 % de notre production éditoriale à moins de 800 km de notre principal lieu de stockage ;
3. à valoriser plutôt que pilonner les ouvrages en fin de vie ; si la destruction est nécessaire, celle-ci sera réalisée dans une filière assurant un recyclage intégral ;
4. à partager leurs expériences de bonnes pratiques environnementales.

*Liste des premiers éditeurs signataires de cette charte :*

La Plage  
Rue de l'échiquier  
La Salamandre  
Plume de Carotte  
Petite Plume de Carotte  
Yves Michel  
Le Souffle d'or  
Rossolis  
Pour Penser à l'endroit